

Société:

**Mon grand frère en voulait au monde entier**

P 5



Alerte de l'Association Togolaise des Consommateurs(ATC)  
**Des produits périmés**  
**auraient envahi le marché**  
Interview exclusive de  
AGOUTA Aladjou SG de l'ATC

P 4



LE

# LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 086 mercredi 22 août 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

## Editorial

### Savoir servir les causes justes

L'homme politique grandit toujours à l'ombre des causes justes qu'il défend. Quand il les porte avec conviction elles le lui rendent bien en général.

Les observateurs avisés de la classe politique togolaise s'étonnent donc depuis quelques jours du manège du Collectif Sauvons le Togo.

L'expérience récente a montré que la place Deckon s'apparente à un vrai triangle des Bermudes où le moindre attroupement dégénère en un tourbillon qui engloutit sur son passage les désœuvrés, les voleurs à la tire et autres malfrats qui hantent les nuits des commerçants et des honnêtes gens. Manifester en ces lieux est un vrai danger public. Tout le monde en est convaincu.

Après le premier round des manifestations des 12, 13 et 14 juillet, le CST aurait donc été bien inspiré de décider de son propre chef de changer d'itinéraire dans l'intérêt bien des Togolais qu'il est censé sauver.

Son entêtement à emprunter cet itinéraire dangereux pour tous est la preuve irréfutable que le CST n'est pas au service d'une juste cause. Il se sert tout au plus d'une liste de causes dont la plupart sont perdues d'avance faute de grandeur d'âme. Les Togolais ne sont pas dupes et ils en tiendront compte le moment venu. ■

La Rédaction



© Photo Le Libéral

Yark Damehane, Ministre de la sécurité

## La manifestation du CST a fait flop **La sécurité tient bon**

P 3

**Football/Tranfert**  
**Adébayer**  
**s'engage avec**  
**Tottenham**  
**pour 3 ans**

P 6

**Des individus se réclamant du**  
**CST sèment la terreur chez les**  
**commerçants de Deckon**

P 5

Le choix de Lakhdar Brahimi pour régler la crise syrienne  
**Un curriculum vitae en or pour**  
**une mission quasi-impossible**

P 7

Civisme

Manifester dans la légalité et le respect

P 2

## La caisse nationale de la sécurité sociale fait peau neuve Un nouveau code officiellement lancé

Les responsables de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ont initié une campagne de communication sur le nouveau code de sécurité sociale et ses textes d'application. Si cette institution veut travailler avec ses partenaires sociaux dans une bonne entente et compréhension, il faut qu'ils puissent bien s'imprégner du contenu de la loi. C'est l'objectif ultime de cette campagne de communication. Elle s'étendra sur tout le territoire national durant deux mois. Les partenaires sociaux entre autre les employeurs, les travailleurs et tous ceux qui bénéficient du code de sécurité sociale soient bien imprégnés des innovations apportées au nouveau code.

Au prime à bord la première innovation concerne l'organe de gestion lui-même c'est-à-dire la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Cet organe a été créé par l'Etat mais malheureusement, la loi organique qui précise le mode de gestion des sociétés d'état n'était pas applicable à la CNSS, parce que les organes qui sont régies par la loi 90/26 concerne les structures qui sont créées pour produire les biens et des services. Ce sont des structures à capital. La caisse ne répond pas à ces critères et n'est donc pas éligible dans ce cadre là. Il fallait une loi particulière, spéciale pour elle, ce qui a été fait en 2001. Or lorsque la loi a été adoptée, on n'a pas modifié l'ordonnance 39/73. Dans celle-ci, on retrouve encore l'organisation de la caisse ce qui n'est pas conforme à la loi. Il fallait réviser



Table d'honneur lors du lancement de code

l'ordonnance 39/73 parce que celle-ci est un regroupement d'un certain nombre de textes fondamentaux. Le premier régissant les allocations familiales date de 1956, le second qui régit les accidents de travail (les risques professionnels) date de 1964 et le dernier régissant les pensions et vieillesse date de 1968. Comme on le voit tous ces textes ont plus de 50 ans d'âge soit deux générations. Or en deux générations beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Il fallait nécessairement repenser tout cela. Il y a aussi un certain nombre d'accords internationaux ratifiés par le Togo. La notion d'enfants à charge par exemple ; ceux-ci doivent être nés dans le mariage, or le code de la famille reconnaît que tout enfant qui soit né dans le mariage ou hors de celui-ci, doit être pris en charge dans le cadre du code de famille. Celui-ci reconnaît une égalité parfaite entre homme et femme en ce qui concerne les droits de successions dans les prestations

qui ont un caractère viager comme la pension. Désormais ce n'est pas seulement les veuves et les veufs qui sont invalides qui bénéficient des droits de succession. La veuve et le veuf vont en bénéficier quelque soit leur situation. Il y a aussi une extension de la protection sociale aux travailleurs du secteur informel, les indépendants et également aux ministères du culte c'est-à-dire les prêtres, les pasteurs les imams.

La campagne de communication, s'intéressera dans un premier temps aux acteurs principaux à savoir les fonctionnaires et les responsables des centrales syndicales y compris les gens des médias. Dans un second temps, les formateurs seront formés et ceux-ci auront pour mission de former les partenaires sociaux dans chaque région économique disposant qu'un relais de la CNSS. ■

Wilfried Ted

## Civisme Manifester dans la légalité et le respect

La constitution togolaise de la 4e république en ses articles 14 et 30, garantit la liberté de manifestation et les conditions dans lesquelles ces libertés doivent s'exercer. La loi du 13 mai 2011, a élargi le champ des libertés. C'est dire combien notre Bible juridique et le législateur sont soucieux de l'exercice du droit de manifester publiquement, un principe de base à tout Etat de droit et à toute démocratie. Cependant, ces mêmes normes ont pour mission, si ce n'est la première, de garantir la protection et la sécurité de tous les citoyens de la République, ainsi que l'ordre public qui doit y régner. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ces textes ne conditionnent cette reconnaissance qu'à des manifestations pacifiques et sans instruments de violences.

Nul ne peut faire abstraction de dramatiques conséquences qui découlent de certaines manifestations à certains endroits stratégiques, que ce soit sur le plan sécurité routière ou un carrefour économique ; l'Etat, appelé à concilier les différentes prérogatives accordées à tout un chacun, les décisions qu'il édicte se doivent d'être respectées, même s'ils ne font pas l'unanimité et il urge que les manifestants ne sortent pas du cadre qui leur est légalement réservé car le tribut à payer par le contribuable togolais pour réparer les dégâts occasionnés à la sortie de chaque manifestation devient de plus en plus lourd. Une conciliation est tant nécessaire que possible, c'est ça aussi du civisme. ■

Démocrate K.

### Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Hebdomadaire Togoais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication  
Fabrice P. Dariworé

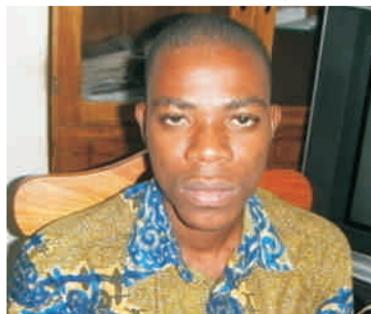
Comité de Rédaction  
Schmidt EZA  
BRHOOM Kwamé  
Dieudonné ESSOHANAM  
Sémy MAREKA  
Magloire A.  
Wilfried Ted  
Correcteur  
S. Didier

Infographie  
Raphaël AHIALE

Adresse  
Route de Mission Tové, non loin du  
Petit Séminaire, Agoè  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 41 92 91  
13 BP 152 Lomé-TOGO  
Imprimerie  
La Colombe  
Tirage  
2000 exemplaires

### Sujet de la semaine: «Que vous inspire le retour en sélection d'Emmanuel Adébayor ?»

#### Gabin KOISSIDJIN, Rédacteur en Chef Forum de la Semaine



Ce retour n'inspire rien de particulier, dans la mesure où, c'est avec lui que cette sélection a perdu la dernière fois en amical contre le Gabon et surtout que rien ne nous dit aujourd'hui que les réclamations qu'il avait de tout temps formulées ont trouvé de réponse. Tout compte fait, il faut reconnaître que c'est une possibilité offensive de plus pour le technicien Didier Six. Mais la question est de savoir si ce dernier saura en tirer le maximum de profit en le mettant dans un registre dans lequel il pourra mieux s'exprimer. Tout sera dès lors

question des systèmes de jeu que la sélection togolaise adoptera dans ses prochaines rencontres, surtout celles (aller et retour) contre le Gabon. Face au Gabon qui, en neuf oppositions, a battu le Togo à sept reprises, Adébayor se doit de ne pas rééditer sa performance négligeable du 06 juin 2009 où, ensemble avec les autres joueurs, ils ont connu un naufrage collectif devant le même public de Libreville acquis à la cause des Panthères. Toute l'importance de ce retour passe par là. ■

#### Abel ALOFA, Journaliste Le Potentiel



Actuellement l'équipe togolaise a vraiment besoin d'un joueur de la trempe d'Adébayor qui peut amener le Togo non seulement à la CAN2013 en Afrique du Sud, mais aussi jusque dans la moindre mesure en demi final. Alors, si Manu est de retour en sélection nationale ce n'est qu'une bonne chose. Nous ne pouvons que souhaiter bonne chance aux Eperviers pour le match contre le Gabon en Septembre prochain. Mais le plus grand problème des dirigeants Togolais

est l'inorganisation et l'impréparation des matchs pour mettre les joueurs dans de bonnes conditions. Ce qu'il y a à faire pour assurer ce retour de l'attaquant togolais est de commencer à anticiper les préparatifs des deux matchs contre le Gabon. Si les Eperviers veulent eux-mêmes aller à cette grande compétition africaine. Donc on a qu'à les motiver pour nous qualifier et faire une bonne Coupe d'Afrique des Nations. ■

#### Gildas ADJAKOTO, Journaliste Victoire FM



Le retour de Shéyi en sélection est un non évènement pour les togolais. Ce n'est pas leur Shéyi qu'ils connaissent. Il a conditionné son retour en sélection en corrigeant ou améliorant certaines choses surtout le sérieux dans l'organisation des matchs des Eperviers; amicaux ou officiels c'est normal mais la question est de savoir au jour d'aujourd'hui si ces conditions sont-elles réunies? si non repartira-t-il encore en brandissant les mêmes chose? Disons la sélection n'est une épicerie où

on rentre et on sort quand on le veut. Le joueur a le talent certes mais un seul arbre ne fait pas la forêt. S'il faut ajouter quelque chose je dirai que le bureau actuel de la fédération a une responsabilité dans cette pagaille organisée et entretenue dans la sélection. La discipline c'est la seule remède. Ces affaires de cadre de fenêtre ou portes doivent cesser. Ce qui est important c'est la double confrontation avec le Gabon d'abord le 8 septembre à Libreville puis le 12 octobre à Lomé. ■

## La manifestation du CST a fait flop La sécurité tient bon

Hier, 21 Août au démarrage des manifestations prévues cette fin de mois par le Collectif « Sauvons le Togo » plusieurs Loméens s'attendaient au pire. Et pour cause, la détermination affichée des responsables du collectif, de braver l'interdiction par les autorités compétentes du sit-in prévu au niveau du grand carrefour commercial de Deckon. Le pire n'a pas eu lieu malgré les quelques dérapages des manifestants. Le fil du feuilleton présageait d'une telle situation, mais finalement les forces de sécurité ont évité le pire aux riverains du quartier Deckon et aux autres usagers. Si Deckon a été épargné, on déplore quelques provocations et agitations inutiles qui ont occasionné une dizaine de blessés selon les autorités.

On se rappelle que lors d'une rencontre qui a eu lieu le 14 Août dernier, soit une semaine avant les manifestations, les Ministres de l'Administration Territoriale, de la Sécurité et des Droits de l'Homme avaient clairement indiqué aux organisateurs qu'ils n'autorisaient plus désormais la tenue de manifestations statiques dans les marchés, les centres d'affaires, les gares routières et autres lieux d'intenses activités et trafics afin de permettre aux autres usagers de vaquer librement à leurs occupations. Ainsi donc il avait été demandé aux responsables du CST de trouver un autre point de chute que Deckon.

### Un début de tension qui n'augurait rien de bon

Mais la tension avait semblé monter d'un grand cran quand les organisateurs ont donné leur version de la rencontre avec la délégation ministérielle, estimant que Deckon faisait partie du Togo et qu'ils avaient le droit de faire des sit-in où, ils voulaient. Des leaders à l'instar de Jean Pierre Fabre avaient déclaré que les manifestations ne dureraient que trois jours et que les hommes d'affaires de Deckon n'avaient qu'à prendre leur mal en patience. D'autres plus inspirés ont cru devoir menacer les signataires d'une pétition par laquelle, les riverains de Deckon signifiaient leur ras-le-bol et inquiétudes du fait des empêchements et autres violences qui ont caractérisé les dernières manifestations du Collectif dans leur zone.

### La mise au point du Ministre de la Sécurité

Nous étions dans ce brouhaha de menaces et d'appels au maintien de la marche et du sit-in à Deckon, quand le Colonel YARK Damehame, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile a fait une sortie de mise au point définitive à travers une conférence de presse tenue le lundi 20 Août au cours de laquelle il précise que des dispositions sécuritaires seront prises pour que la marche du lendemain ainsi que celles qui auront lieu les jours suivants ne débouchent pas sur Deckon. Le Colonel avait demandé aux responsables du CST de lui



Yark Damehane, Ministre de la sécurité

fournir un nouvel itinéraire afin que la sécurité soit déployée pour assurer la bonne marche de la manifestation. Pendant que le ministre communiquait, les organisateurs continuaient d'insister sur les médias qu'ils ne modifieraient sous aucun prétexte l'itinéraire initial et que le sit-in se tiendrait bel et bien à Deckon, n'en déplaise aux autorités, aux commerçants et riverains signataires de la pétition.

### Deckon avant la délocalisation du sit-in à la Place de l'Indépendance, l'inutile provocation

Tous les ferments étaient donc réunis pour qu'on assiste hier à un clash entre manifestants et forces de sécurité. Hier 21 Août, tôt le matin, les forces de sécurité bloquent tous les accès à Deckon. Face à ce qui devait les dissuader, les leaders du CST et leurs partisans, décident de finir leur marche à la Place de l'Indépendance mais exigent de passer par Deckon. Après

plusieurs échanges téléphoniques avec le Ministre de la Sécurité qui leur proposent de passer plutôt par le Boulevard du Mono, plus dégagé pour un accès plus facile à Deckon, les manifestants et leurs leaders tentent de forcer les barrages policiers pour passer nécessairement par Déckon. Les tirs de gaz lacrymogènes font face aux jeux de pierres. Les manifestants sont dispersés, mais selon un communiqué conjoint des Ministres de l'Administration Territoriale et de la Sécurité diffusé sur la chaîne nationale TVT, une dizaine de blessés sont enregistrés dont un agent de forces de sécurité pris à partie par les manifestants. Pour le reste de la ville de Lomé, la vie s'est déroulée normalement et la plupart des Loméens ont vaqué librement à leurs occupations.

### Le CST échoue face à la sécurité

Les deux parties auraient réussi

à préserver la paix sociale et surtout la liberté des autres, si le Collectif « Sauvons le Togo » avait fait preuve de civisme en reconnaissant que ses droits et libertés ne doivent pas brimer ceux des autres qui aspirent à faire autre chose que les manifestations publiques. Il manque ainsi l'occasion de faire preuve de civisme malgré son acceptation de changer l'itinéraire de la manifestation. Une attitude suspectée par de nombreux observateurs qui estiment que le passage à Deckon n'était qu'une ruse pour atteindre leurs objectifs. « La sécurité a fait preuve de



professionnalisme et de clairvoyance en ne tombant pas dans ce piège à la con » indique-t-on chez les spécialistes du domaine. La manifestation de ce 21 Août a été également une occasion manquée pour le CST de corriger l'image négative qu'il traîne depuis les précédentes marches des 12, 13 et 14 Juin dernier. Les togolais sont donc confrontés dans leur conviction que les objectifs poursuivis par le CST ne sont pas ceux d'une manifestation ordinaire dans une république respectueuse de ses lois. ■

Schmidt EZA

## Communiqué du Ministre de la Sécurité et de la Protection civile et du Ministre de l'Administration Territoriale, de la décentralisation et des Collectivités locales

Ce jour, mardi 21 août 2012, les responsables du Collectif Sauvons le Togo ont tenté, en dépit des mises en garde et de la décision du gouvernement, d'organiser des marches à travers certaines artères très animées de la ville de Lomé avec l'intention affichée de faire de la place Déckon leur point de chute.

Dans le courant de la matinée, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile a eu, avec divers responsables du CST, des échanges téléphoniques au cours desquels il a rappelé les récentes mesures prises par le gouvernement et pour éviter des dérapages préjudiciables à la sécurité des personnes et des biens lors des manifestations sur la voie publique.

Les responsables du CST après plusieurs échanges avec le Ministre de la Sécurité ont finalement décidé de retenir le Palais des Congrès de Lomé comme point de chute. Mais en insistant sur le maintien de la place Déckon comme point de passage.

Le Ministre de la Sécurité a marqué son accord pour l'Esplanade du Palais des Congrès de Lomé et leur a proposé d'emprunter le Boulevard du Mono, le long de la plage qui présente l'avantage de préserver la fluidité de la circulation. Les manifestants ont

malheureusement tenté de forcer les barrages pour se diriger vers le carrefour Déckon et ses alentours. Cette situation a occasionné une douzaine de blessés légers dont un agent de force de sécurité violemment agressé par les manifestants. Ce premier bilan fait également état de dégâts matériels subis par les véhicules de la police.

Les responsables du CST ayant rejeté l'itinéraire proposé, et en raison des risques de dérapage qui peuvent en résulter, aucune autorisation n'a été accordée pour l'accès au Palais des Congrès.

Le gouvernement saisit l'occasion pour rappeler aux organisateurs des manifestations sur la voie publique, la nécessité de respecter les consignes des autorités compétentes qui visent à préserver l'ordre public ainsi que la sécurité des personnes et des biens.

Fait à Lomé ce 21 août 2012

Le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales et

Le Ministre de la Sécurité et de la protection civile.

## Alerte de l'Association Togolaise de Consommateurs(ATC) Des produits périmés auraient envahi le marché Interview exclusive de AGOUTA Aladjou SG de l'ATC

**Quand la vigilance des autorités baisse un peu, des commerçants véreux en profitent pour écouler des produits périmés sur le marché. Un vrai risque de santé publique est alors encouru par les consommateurs. Le SG de l'ATC tire sur la sonnette d'alarme.**

**LE LIBERAL : Qu'est-ce qui explique votre descente il y a quelques jours dans les magasins et supermarchés de Lomé ?**

**AGOUTA Aladjou :** La descente de l'ATC dans les magasins et supermarchés avec l'appui des contrôleurs s'explique par le fait que depuis un certain temps nous avons constaté une floraison de produits périmés ou de mauvaise qualité que des commerçants indécents mettent sur le marché. L'irrégularité des contrôles par les Administrations compétentes a créé une certaine impunité auprès de quelques opérateurs économiques qui se croient tout permis au détriment des consommateurs qui n'aspirent qu'à disposer de produits de qualité. Au delà de la recherche de la qualité, ces contrôles ont permis de vérifier les poids et mesures par les techniciens de la Direction de la Métrologie. Nous assistons aujourd'hui à un traficage des balances et des poids. Les sacs de riz, de ciment, de gaz, etc. n'ont pas le poids indiqué sur les emballages.

**LE LIBERAL: Les propriétaires des magasins et supermarchés ont-ils bien collaboré, bref l'opération s'est-elle bien déroulée ?**

**AGOUTA Aladjou:** Oui et non car certains propriétaires de magasins et de supermarchés n'ont pas l'habitude de ces contrôles inopinés avec des

professionnels. Certains nous ont reproché de ne pas les avoir avertis avant d'arriver. Pour ceux qui tentaient de s'opposer aux contrôles par des intimidations quelconques, nous les avons rassuré que l'équipe était composée d'agents assermentés par l'état et que c'est conformément à la loi qu'on agissait.

**LE LIBERAL : Qu'avez-vous constaté dans les magasins au cours de cette descente, quel est l'état des lieux ?**

Lors de cette descente dans les magasins, l'équipe de contrôle a constaté que certains produits dans les étalages étaient périmés, la température requise pour conserver au frais certains produits de charcuterie et produits laitiers n'était pas respectés. Ceci affecte la qualité de ces produits et peut détériorer la santé des consommateurs à cause des champignons et autres bactéries.

Le poids du gaz butane, du ciment, du riz ou du Kg de viande n'était pas respecté à cause des commerçants qui diminuent les quantités ou volumes.

**LE LIBERAL: La situation est-elle alarmante? Est-ce que les consommateurs togolais sont en danger ?**

**AGOUTA Aladjou :** La situation peut être alarmante d'autant plus que ces commerçants qui vendent des denrées alimentaires périmés ou de mauvaise qualité ne sont nullement inquiétés. On a l'impression qu'ils agissent en toute impunité. Les agents contrôleurs doivent faire preuve de professionnalisme et de rigueur afin de sécuriser la population sur le plan sanitaire et économique. Nous notons également que le manque de coordination dans les actions des



Agouta ALADJOU, SG ATC

Ministères (Santé, Agriculture, Environnement, Commerce, Economie, etc.) crée un dysfonctionnement dans le système de contrôle. Certains Services techniques de ces Départements interviennent de temps en temps dans le contrôle des produits et biens de consommation. Cependant ce manque de coordination et de suivi dans les actions de contrôles affecte négativement les résultats escomptés en termes de respect de la qualité.

**LE LIBERAL: Quelles sont vos conclusions après cette opération ?**

**AGOUTA Aladjou:** Nous voudrions après cette opération interpellier les pouvoirs publics à plus d'engagement pour intensifier les contrôles sur toute l'étendue du territoire. L'Etat ne peut pas déployer d'importants moyens pour la santé publique et la relance économique et rester impuissant devant cette prolifération de produits impropres à la consommation. Pour exemple, la consommation d'huile de mauvaise qualité affecte considérablement la santé des populations avec des cas d'obésité, de maladies cardiovasculaires, d'hyper

tension artérielle, de diabète, etc.

**LE LIBERAL: Des mesures pour éviter à l'avenir les irrégularités constatées sur le terrain.**

**AGOUTA Aladjou :** En tant que mesures pour éviter les irrégularités constatées sur le terrain, l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) recommande :

-Une prise de conscience des acteurs commerciaux afin que ces derniers privilégient avant tout, la qualité et la satisfaction des consommateurs au détriment de leurs bénéfices,

-Que des dispositions soient prises à l'avenir afin que les importateurs fassent tester obligatoirement par les Services de contrôle, la qualité de leurs produits en ce qui concerne les denrées alimentaires (huile, conserves, lait, farine de blé, sucre, cubes, biscuits, poissons, etc.) avant leur commercialisation.

-Que le Togo se dote d'une seule Structure de Contrôle Qualité à l'instar des autres pays pour une efficacité du travail sur le terrain. Cette structure regroupera les compétences des Ministères impliqués dans la consommation.

-Que l'application des textes soient respectée pour le contrôle qualité et le respect de l'affichage des prix et l'application des mesures et poids.

**LE LIBERAL: Un message à l'endroit des consommateurs ?**

**AGOUTA Aladjou:** C'est d'être vigilants lors des emplettes, ne pas se laisser arnaquer. Partout où vous êtes, il faut faire Valoir ses droits et obligations. ■

*Interview réalisée par P. Fabrice*

## Grogne au port de Lomé L'augmentation excessive des taxes pointée du doigt

Les transitaires du Port Autonome de Lomé (PAL) ont fait un débrayage en début de semaine. Les raisons de cette grève se trouvent dans l'augmentation excessive de certaines taxes. Cette situation qui dure depuis un certain temps maintenant au Port de Lomé est devenue un véritable casse tête chinois pour certains acteurs portuaires. En effet, un véhicule qui vaut 300 000 à l'achat est dédouané pour un montant qui varie entre 700000 et 900000 FCFA voir plus. Cet état de chose crée un manque à

gagner pour les importateurs de voitures d'occasion et surtout fait fuir les clients du Port Autonome de Lomé vers les autres ports de la sous-région. Avant la taxe INP était facturé à 15000F CFA depuis un certain temps, elle s'élève à 100000 voir 600000 mille F CFA. Les discussions avec le service des impôts débutées depuis le mois de Février dernier n'ont rien donné. Le témoignage de cet importateur est très édifiant ; il affirme qu'un de ses clients convoie une trentaine de camions par mois, il a l'habitude

de payer 15000 F CFA par camion et l'autrefois il a un arrivage de 200 camions et quelle ne fut sa surprise quand on lui tendu une facture où il devait payer 200000 F CFA par camion. Les uns et les autres voulaient maintenir la grève pour quelques jours. Mais les responsables du syndicat des transitaires ont prôné l'apaisement suite à leur rencontre avec le ministre des transports, jugée rassurante. Au fait, les marchandises importées ou les véhicules d'occasion pour la revente sont subordonnés à



l'IMF. Mais les marchandises en transit ne sont pas concernées. Malheureusement la loi n'est pas bien appliquée ; ce qui fait

que cette taxe est appliquée à toutes les marchandises. De même au Togo la plaque minéralogique est facturée à 14000 F CFA, l'autocollant pour les véhicules en transis à 10000 F CFA ceci n'est pas aussi du goût des transitaires. Le mot d'ordre de grève a été levé de manière à donner du temps, précisément deux semaines pour que le ministre des transports puisse satisfaire la plupart des doléances des transitaires. ■

**Wilfried Ted**

## Société: Mon grand frère en voulait au monde entier

Nous sommes une grande famille, au sens africain du terme. Mon père, un chrétien vite égaré, s'est retrouvé très tôt avec plusieurs femmes. Trois au total et si pour lui c'était supportable, pour nous c'était une grave erreur. De son vivant plusieurs parmi nous l'accusaient déjà d'être à la base de tous nos soucis dont le principal est notre frère aîné, le « grand frère Jérémie ». Cet homme, mon frère est un mélange d'échec, d'amertume, de jalousie, d'incompréhension, de division et d'hypocrisie. Bref il cumulait un ensemble de défauts très nuisibles à la cohésion et au bonheur de la famille. Si j'exagère que Dieu me pardonne. Même si je reconnais que ceux qui le connaissent, disent qu'il n'a pas toujours été l'homme qu'il est aujourd'hui et qu'il aurait beaucoup fait pour la famille et en particulier pour papa qui lui a autorisé de tout temps ses actes.

Sur la quinzaine de fils et fille du vieux Victor A., il n'y a pas trois qui le portent dans leur cœur. Nous l'évitons tous de peur de ne pas regretter de composer avec lui ou de nous opposer à lui. Dans toutes les positions que tu garderais en face de lui, tu n'es pas sûr de t'en sortir sans égratignure. Nous sommes en Afrique et les occasions pour vous inquiéter ne manquent pas. Notre famille à l'origine chrétienne a dû se verser progressivement mais profondément dans les rituels mystiques au point où, les uns et les autres se sont

purement et simplement abonnés aux charlatans.

Au départ, je ne croyais pas que le « grand frère Jérémie » était celui qu'on décrivait et dont mes demi-frères et sœurs se plaignaient d'attaques de toutes sortes. Certains ont vu leurs boulots leur échapper dans des conditions inexplicables, d'autres, les femmes surtout, ont assisté impuissantes à l'écroulement de leur mariage. Nous étions élèves à l'époque et notre grand frère qui n'avait rien d'un malheureux ne pouvait pas selon nous être à la base de nos soucis. Sur son initiative, notre père le vieux Victor avait enterré des talismans un peu partout dans la maison. Des mines qui, selon lui, étaient destinées à nous protéger de tout sort. Plus tard, on apprendra que les noms des uns et des autres qui y étaient enterrés lui permettaient de jouer avec la vie de qui il veut. Héritier de la croyance chrétienne de notre mère, la seconde épouse de papa avant leur conversion à la religion, nous, ma sœur et mes deux frères utérins, ne croyons pas même si nous éprouvions une certaine peur difficile à occulter.

Suite à une maladie qui a failli emporter Jacques, mon frère aîné, côté maternel, les démarches parallèles de nos oncles, ont débouché sur une accusation non équivoque. Un charlatan certifié par l'Etat béninois dans sa préfecture d'origine a fait le déplacement au Togo pour défier notre grand frère. « Allez lui dire de déterrer dès demain ce qu'il a mis

sous terre. Dites lui aussi d'aller détacher le petit ! Sinon, je viendrai le faire moi-même et ce ne sera pas facile pour lui, les conséquences seront incalculables pour lui » avait prévenu le charlatan béninois avant de souhaiter bonne route à mon oncle qui avoue avoir eu beaucoup de mal pour arriver au Bénin. Selon lui, notre grand frère avait placé plusieurs barricades mystiques sur sa route vers Parakou. Je pensais que mon oncle n'était qu'un simple mystificateur, mais son arrivée et surtout les recettes qu'il apporta du Bénin contribuèrent à améliorer sérieusement l'état de santé de mon frère aîné. Dès le lendemain, au moment où mon oncle et quelques autres parents de notre mère chargeaient la commission du charlatan béninois à mon grand frère qui, il faut le dire, était difficilement abordable, mon frère malade réussit pour la première fois à se mettre sur ses deux pieds. Il s'appuya sur ma mère qui n'avait pas voulu prendre part à cette rencontre pour aller prendre sa douche. Depuis deux mois c'est la première fois qu'il mangeait aussi autre chose que la bouillie.

Quant à la houleuse rencontre que nous craignions tous, elle se déroula dans les conditions que nous imaginions exactement. Notre grand frère Jérémie dans son hypocrisie légendaire avait reconnu avoir enterré les noms des uns et des autres avec l'approbation et le soutien de notre père qui ne pourrait jamais témoigner. « Depuis la mort de

papa, je n'ai d'ailleurs plus fait de cérémonie à propos. Et si aujourd'hui certains veulent qu'on déterre ce qui nous a toujours protégés dans cette famille, qu'ils le disent. Si tous les autres sont d'accord, je le ferai ici et tout de suite » avait déclaré innocemment le grand frère Jérémie.

A propos des accusations portées sur lui par le charlatan béninois, il les avait niées en bloc, réfutant ce qu'il qualifiait d'affront et exigeant des excuses de mon oncle. Mon oncle qui se disait également préparé ne retira aucun mot, au contraire, il déclara au grand frère que s'il persistait, cela ne lui coûterait rien de faire venir le béninois pour une confrontation. « Ce qui m'importe c'est la santé et la vie de mes neveux parce qu'ils me sont chers et je ne permettrai pas, de mon vivant, que tu touches à un seul de leurs cheveux. Je ne veux pas de discussion inutile. Libère-les et je te laisserai tranquille. Il n'est pas question que la famille se réunisse avant que tu ne déterres tes choses. Si les autres veulent, tu les maintiens. Mais je veux que tu enlèves de là les noms et esprits de tous mes quatre neveux, sinon tu sauras qui je suis. Je sais déjà qui tu es. » gronda mon oncle qui se redressa aussitôt, avança vers le « grand frère Jérémie », le saisit par le col de son batakali pour le traîner vers le milieu de la cour de la maison, à l'endroit où étaient, paraît-il, étaient enterrés les esprits des enfants de notre père. ■

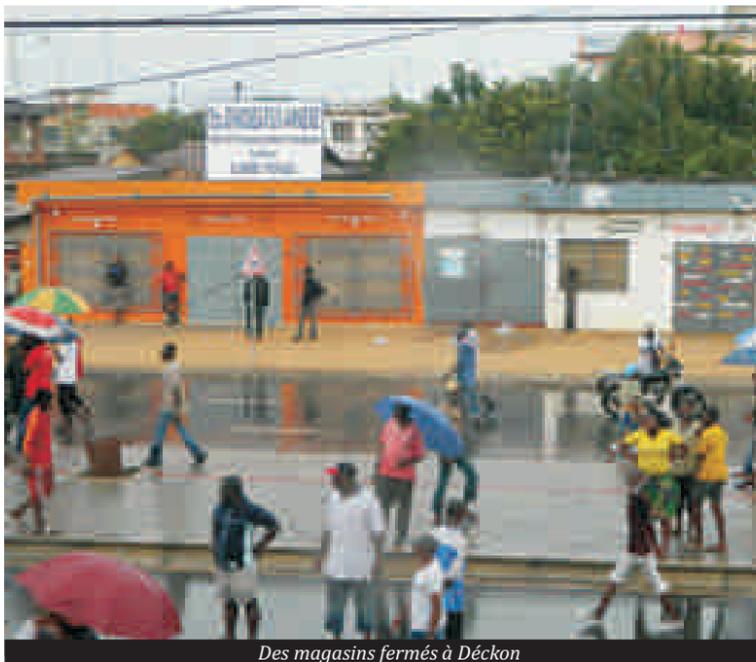
La Suite dans LE LIBERAL 87

## Des individus se réclamant du CST sèment la terreur chez les commerçants de Deckon

Presque tous les magasins étaient fermés dans la journée d'hier à Deckon. Les détenteurs de boutiques et magasins n'étaient pas allés rallier le groupe des manifestants comme tentent de le faire croire certains. Ils ont tout simplement préféré se terrer chez eux malgré le dispositif déployé pour sécuriser les lieux. Cet instinct de survie se comprend aisément dans la mesure où plusieurs pétitionnaires se sentiraient menacés.

On se souvient la semaine dernière plusieurs commerçants et détenteurs de magasins au grand carrefour Deckon regroupés en Collectif des vendeurs de la place Deckon-Lomé avaient signé une pétition en réaction contre

la volonté affichée du CST d'organiser un sit-in au grand carrefour réputé pour ses activités commerciales. A travers cette pétition les commerçants entendaient exprimer leurs inquiétudes par rapport aux conséquences que pouvaient entraîner trois jours d'occupation du grand carrefour pour un sit-in. Pour montrer leur détermination, les pétitionnaires ont pris le risque de laisser devant leur nom, des numéros de téléphone sur lesquels on pouvait les joindre. Depuis quelques jours cet acte coute à certains pétitionnaires des menaces sous toutes formes. Des coups de fil anonymes, des menaces verbales et parfois physiques. On reproche à ces honnêtes citoyens qui gagnent leur pain



Des magasins fermés à Déckon

quotidien à travers le petit commerce au grand carrefour Déckon d'être manipulés et de faire le jeu du pouvoir. Il faut

dire que cette pétition a été mal accueillie par le Collectif Sauvons le Togo. Des menaces et intimidations sont proférées

à l'encontre des pétitionnaires. « Nous recevons des menaces du genre vous allez voir, on va vous montrer » nous a confié un des pétitionnaires qui a requis l'anonymat. Des commerçants étrangers qui n'ont rien à avoir avec nos histoires politiques et à qui on prête des intentions de prendre parti dans le jeu politique, sont également dans le collimateur des manifestants extrémistes. Des discours aux allures xénophobes sont malheureusement tenus par certains confrères journalistes membres du CST sur des médias. Simples intimidations ou réelles menaces ? Il urge en tout cas que l'autorité fasse preuve de vigilance pour ramener la quiétude chez les revendeurs de Deckon. ■

Ak

## Canoë kayak Benjamin Boukpeti pressenti dans le comité technique de la Confédération africaine de canoë slalom

L'information a été révélée le week-end dernier par le Président du Comité National Olympique Togolais, le Général Poutoyi Nabédé. Benjamin Boukpeti pourrait faire partie dans les mois qui viennent du comité technique de la Confédération Africaine de Canoë Slalom. Le kayakiste togolais, médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Pékin et finaliste aux dernières olympiades de Londres 2012 a fait montre d'une grande maîtrise de sa discipline. Même si Benjamin n'a pas réussi à décrocher une nouvelle médaille olympique à Londres, les professionnels de la discipline sont

unanimes à reconnaître que le togolais a progressé par rapport à ses performances de 2008. De plus, il a été le seul médaillé des jeux de Pékin qui a participé à la finale olympique. Ce qui fait qu'il a représenté non seulement le Togo mais aussi l'Afrique dans cette finale qu'il a perdue de peu.

Un atout ne se brade pas. C'est pourquoi le Président de la Confédération Africaine de Canoë Kayak et le Président du Comité National Olympique Togolais se sont entretenus sur la possibilité d'intégrer le sportif togolais au sein du comité technique de la confédération.

Cette démarche vise à élaborer une politique de formation des jeunes au niveau de la confédération ensemble avec Benjamin pour que l'Afrique ait des chances de médaille dans le Canoë Kayak lors des JO à venir. Le Général Poutoyi Nabédé et le président de la Confédération Africaine de Canoë Kayak se sont entendus sur le fait que Benjamin Boukpeti représente un atout énorme pour le continent en matière de Canoë Kayak.

Si les choses sont figolées, le togolais pourra avoir une place de choix dans le comité technique de la confédération

avec laquelle il va travailler dans le cadre de la formation des jeunes pour assurer la relève. Assurer la relève, c'est ce que Benjamin a déjà commencé à faire dans son centre d'Agbodrafo. Le week-end dernier, il a organisé un tournoi pour les jeunes de son centre de formation. On a noté la présence de plusieurs jeunes kayakistes de la sous-région et même du Maroc selon les organisateurs du tournoi. Reste seulement que les partenaires et l'Etat togolais commencent à appuyer les initiatives du seul médaillé olympique jusque-là. ■

BRHOOM Kwamé

## Fédération Togolaise de Football Le Bureau Exécutif en lambeaux



Hervé PIZA, Premier vice Président FTF

Le problème qui secoue le football togolais est loin de finir avec l'élection de Gabriel Améyi à la tête de la Fédération Togolaise de Football. La crise qui a déclenchée depuis 2006 a profondément atteint les associations affiliées à cette fédération. Après les difficultés qu'ont connu Tata Avléssi et le colonel Rock Gnassingbé avec à chaque fois le même homme à la base, bien des acteurs ont pensé que la situation pourrait s'apaiser si le président de Maranatha de Fiokpo prenait la tête de l'instance dirigeante du football togolais. C'est ce qui fut fait au terme de l'élection de novembre 2010 qui a écourté le mandat de Rock Gnassingbé comme ce fut le cas en 2008 pour Tata Avléssi. Une fois à la tête de la FTF, Gabriel Améyi s'est versé dans des pratiques peu orthodoxes qui ont fait monter aux créneaux son premier Vice-président, Hervé Piza.

Depuis quelques mois, des informations de plus en plus persistantes faisaient état de ce que le Bureau Exécutif de la Fédération est divisé et que les réunions de la fédé ne se font plus au siège de la FTF mais au domicile ou au village du président. La semaine dernière, le premier vice-président de la FTF a adressé une longue lettre au Président Gabriel Améyi pour exiger la révocation d'Yvette Klussey au poste

de Secrétariat Général de la FTF. Dans la lettre dont nous avons réussi à avoir une copie, Hervé Piza reproche à notre consœur le retard dans la gestion des correspondances nationales et internationales, le refus de se soumettre à la hiérarchie, la rétention, la mauvaise gestion des finances de la FTF, l'incompatibilité d'humeur, de l'imposture, etc.

La lettre d'Hervé Piza, loin d'être une simple lettre de demande de révocation de la Secrétaire Générale Yvette Klussey, remet sur le tapis la question du dysfonctionnement du Bureau Exécutif de la Fédération Togolaise de Football. Hervé Piza qui dit être dépassé par l'insubordination de la Secrétaire Générale qui se met au-dessus des autres membres du bureau qu'elle traite comme bon lui semble. « Toutes ces carences plombent dangereusement le bon fonctionnement de la Fédération et empoisonnent l'ambiance et l'harmonie au sein du Bureau Exécutif. Madame la Secrétaire Générale est l'instigatrice de tension et de méfiance permanentes entre vous et moi et même au-delà entre les membres du Bureau Exécutif. ». M. Piza explique la nécessité de la révocation pour la « sauvegarde de l'harmonie, la dynamique et surtout une parfaite collaboration entre eux et pour remettre le Secrétaire Général sur de bons rails et aider le Bureau Exécutif à avoir un rendement bénéfique pour le football togolais. Voilà qui révèle au grand jour les éternels problèmes de mauvaise gestion dans lesquels le football est plongé depuis la qualification pour la Coupe du Monde en 2006.

La situation qui prévaut actuellement au sein du Bureau de Gabriel Améyi qui gère la FTF comme il l'entend a été la même qui a fait exploser les précédents bureaux. Améyi a été lui-même le grand artisan des conflits qui avaient cours à la FTF jusque-là. Va-t-il subir le même sort que ceux qu'il a fait partir ? Les jours à venir nous édifieront. ■

BRHOOM Kwamé

## Football/Tranfert Adébayor s'engage avec Tottenham pour 3 ans

L'attaquant international togolais vient de parapher un contrat de trois ans avec les Spurs de Tottenham. Le club anglais a racheté hier mardi les deux dernières années de contrat de l'attaquant togolais prêté aux Spurs la saison passée où il a fait 37 apparitions pour réaliser 18 buts toutes compétitions confondues. Emmanuel Adebayor portera les couleurs de Tottenham la saison prochaine, c'est désormais officiel. Le contrat de trois ans a été signé ce mardi dans la capitale londonienne où est basé le club qui s'est classé quatrième à l'issue de la saison dernière grâce aux 18 buts de l'attaquant togolais qui était prêté par Manchester City. On se souvient que Adébayor avait déjà donné son accord de principe pour rester à Tottenham. C'était depuis le début du mois de juillet l'ancien gunners avait accepté être transféré définitivement à Tottenham pour ne plus avoir à souffrir en début de saison pour trouver un club. Les négociations ont buté un peu sur la question de l'argent mais tout est bien qui finit bien. Adébayor est maintenant avec les spurs. Adébayor a joué toute la saison passée pour le club londonien et a fait une bonne impression. Tous les observateurs du football ont été unanimes à reconnaître que le Togolais est et reste un grand joueur au vu de ses performances avec Tottenham au cours de la saison écoulée.



L'attaquant togolais a marqué en tout 18 buts en championnat. Il a joué avec d'autres joueurs et s'est parfaitement intégré dans le club. Il a décidé de poursuivre l'aventure avec le club vu qu'il y a un nouveau projet avec le coach André Villas Boas qui vient de prendre le club. Voilà qui vient d'être fait. Adébayor aura désormais un temps de jeu considérable comme il le souhaite. « Je suis de retour!!!! Tottenham, c'est ici que je suis venu !! J'ai faim de marquer des buts... Get ready », a-t-il déclaré.

Rappelons que depuis son transfert d'Arsenal en 2008 vers Manchester City, le togolais a connu des hauts et des bas. Joueur important de Man City avant l'arrivée du coach Mancini avec un salaire important, Adébayor a eu toutes les peines du monde avec cet entraîneur. Depuis, il a été prêté d'abord au Real Madrid pendant six mois et à Tottenham pour une saison. ■

BK

## Le choix de Lakhdar Brahimi pour régler la crise syrienne : Un curriculum vitae en or pour une mission quasi-impossible

L'évocation de son nom rappelle sans nul doute aux spécialistes du droit international le très fameux Rapport Lakdar Brahimi 11 qu'il a rendu en 2000 dans le cadre d'une mission que lui avait confiée justement celui-là même qu'il remplace au chevet de la Syrie aujourd'hui. A l'époque, il avait pour tâche de mener des réflexions sur les opérations de maintien de la paix pour les rendre plus optimales dans un monde en proie à des crises multiformes. On se souvient que le Groupe qu'il a dirigé avait fait d'importantes recommandations sur la responsabilité de protéger qui serve de bréviaire pour toutes les opérations de maintien de la paix dans lesquelles l'ONU s'engage.

Aujourd'hui, il représente sans aucun doute le dernier espoir pour la résolution de cette crise sans précédent en Syrie.

Il a eu à se frotter déjà au cours de sa riche carrière au niveau multilatérale aux foyers de tension en Afghanistan et en Irak, en tant que Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU. Son dernier acte en faveur de la paix internationale remonte en 2007 où l'actuel Secrétaire général de l'ONU, Bahn Ki-moon avait eu recours à lui pour enquêter sur les attentats qui ont fait une dizaine de morts parmi les membres du personnel des bureaux de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés et du Programme des Nations Unies pour le Développement.

Avec un tel CV en or, on serait tout simplement tenté de dire que c'est un juste retour des



Le diplomate, Lakdar Brahimi

choses pour cet homme de terrain et diplomate chevronné. Mais la crise syrienne a déjà démontré qu'elle ne se règle pas avec les CV de diplomates et que la diplomatie semble avoir montré ses limites avec l'autre as de cette diplomatie

multilatérale, le ghanéen Kofi Anan qui s'est usé jusqu'à la corde dans l'épineux dossier syrien.

Par quelle alchimie l'ancien ministre des Affaires Etrangères algérien va-t-il pouvoir renouer le fil du dialogue rompu entre

les protagonistes de cette guerre en Syrie, se demandent la plupart des observateurs? C'est à juste titre qu'il faut se poser cette question.

Même s'il faut dans de pareilles circonstances attendre les actes posés avant des porter des jugements, on ne peut s'empêcher, d'ores et déjà de faire constater que tous les ingrédients d'une mission impossible semblent être réunis pour Lakhdar Brahimi dans cette crise où beaucoup s'accordent à dire que c'est au bout de la Kalachnikov qu'elle prendra fin.

Une impression qui est renforcée par les dissensions des cinq puissances membres du Conseil de sécurité qui n'arrangent pas les choses.■

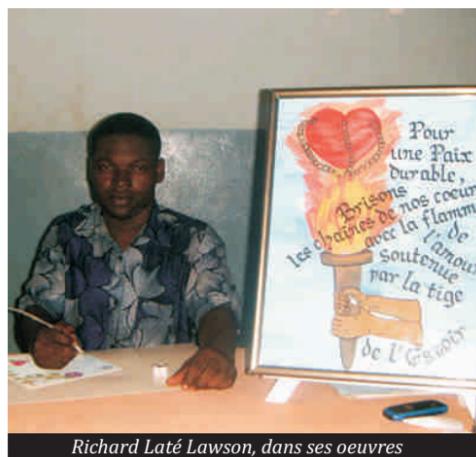
Dieudonné E.

## Art plastique: Richard Laté Lawson-Body Quand la calligraphie se mêle à la peinture

L'art évolue et il faut pouvoir s'y adapter pour être plus compétitif. Ainsi pour se singulariser tout en restant dans la danse, Richard Laté Lawson-Body a décidé de mettre la calligraphie-art de bien écrire- à la disposition de ses tableaux. Une complicité artistique qui symbolise aujourd'hui sa force et son essence.

Après trois ans de formation en calligraphie à la Grande Chancellerie de l'Ordre du Mono, de la Présidence togolaise auprès de Feu Ettey François - 2005 à 2007- Richard Laté Lawson-Body s'est lancé dans la peinture. Mais pour rester fidèle à sa formation, il a décidé de joindre la calligraphie à la peinture pour laquelle il est un autodidacte depuis l'âge de neuf ans. Ainsi pour Richard Laté Lawson-Body sa particularité et la force de son art est la complicité entre ces deux arts : « Dans le domaine de l'art, il y a plusieurs artistes qui ne font que le figuratif, la peinture. Moi j'associe la peinture et la calligraphie pour donner encore plus d'expression à mes œuvres. Il y a aussi la douceur que représentent mes œuvres. »

A côté de son art, Richard Laté Lawson-Body est étudiant au semestre six à l'Université de Lomé en Gestion Marketing. Ses œuvres ont déjà fait objet de plusieurs expositions entre autres: le



Richard Laté Lawson, dans ses œuvres

18 Mai 2012, Exposition collective de Tableaux de Peintures et Calligraphie dans le Grand Hall de l'Etat Major Général des Forces Armées Togolaises dans le cadre de la visite de Madame Angela KANE, Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies pour le désarmement au Togo; Septembre 2011 : Exposition collective de Tableaux de Peintures et Calligraphie au siège de l'Organisation des Nations Unies pour la Paix le Désarmement en Afrique (UNREC) à Lomé pour la commémoration de la Journée Mondiale de la Paix ; Du 7 au 14 Février 2010 : Exposition de Peintures et Calligraphie au Centre Culturel Français de Bamako (Mali), sur le thème « Pourquoi doit-on s'aimer ? » ■

Magloire A.

## Christelle Johnson raconte « Ma vie » En douze titres

Le samedi 11 août dernier, a vu le lancement du premier bébé sonore de l'artiste de la chanson togolaise Christelle Johnson. L'album est baptisé « Ma vie ». Cette sortie discographique vient inscrire dans les annales des musiques togolaises la nouvelle étoile de l'Afro R&B togolais : Christelle Johnson, fille de la chanteuse togolaise Ablamba Johnson, qui lui a apportée tout le soutien dont elle a besoin.

Composée de 12 titres, « Ma vie », cette galette de Christelle Johnson, est un condensé de brassage culturel entre l'Occident moderne et la tradition d'Afrique, tels que « Ma vie », « Debla », « Hiheyamé » et « Player ». Ce premier opus de Christelle Johnson a aussi enregistré des combinaisons avec des artistes togolais : « Cri de l'enfant remix » avec BB Williams, « Dshérité » avec Omar B, et « Nogné » avec Rock du groupe Shaeliro. La qualité artistique de ce nouvel album réside dans le mélange Occident-Afrique, dans la qualité de la tinte vocale de Christelle Johnson, nous a-t-elle confié : « Le message concerne un peu ma vie et aussi l'environnement dans laquelle je vis. Le côté ambiance c'est le côté positif de ma vie. La particularité de cet album c'est ma vie, c'est mon expérience, l'amour que j'ai envers moi-même. Côté artistique, comme je vis à l'Hexagone j'ai plus senti apporter le côté traditionnel, ce côté qui



Christelle Johnson au milieu

est la particularité du Togo mélangée avec du Hip hop, du RnB, de la Soul, plus le timbre de voix.» Christelle Johnson a déjà fait des scènes aussi bien au Togo qu'en France et au Bénin. Elle a déjà été aux côtés sur scène avec Papa Wemba, Toofan, et assumé la première partie du concert d'Omar B en 2010. Cet album aborde des thèmes à l'endroit des enfants, l'amour, la paix dans le monde, et aussi des messages par rapport à la vie quotidienne.

Il faut rappeler que Christelle Johnson dans son combat pour l'épanouissement des enfants a créé une association dénommée « Coup de pousse, chaîne de l'espoir Nord-Sud » qui vient en aide à ces créatures qu'elle appelle « L'avenir de demain ». Cette organisation prend en charge les enfants en difficulté. Et pour attirer l'attention de l'opinion sur cette situation peu enviable de ces enfants, elle entre en studio chez OB Connexion et sors le single « Le cris de l'enfant ». ■

Magloire A.

## AVIS DE PRE-QUALIFICATION D'APPEL D'OFFRE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ET D'AMENAGEMENT DU TERMINAL A CONTENEUR DU PORT AUTONOME DE LOME



TOGO TERMINAL, filiale du groupe Bolloré, lance un avis de pré-qualification pour un marché de travaux d'extension et d'aménagement du terminal à conteneur existant du port de Lomé au Togo, qui est associé à la création d'un nouveau poste à quai de 450 m, en cours de construction. Le présent marché comprendra quatre lots de travaux.

- Lot n°1 « Génie civil » : couvrant les travaux de terrassements généraux et revêtement, assainissement eaux usées eaux pluviales, alimentation en eau potable et défense incendie, réseaux secs, clôtures et autres ouvrages de génie civil et équipements
- Lot n°2. « Electricité – centrale de production » : couvrant la fourniture et la mise en place des installations de production autonome d'énergie électrique.
- Lot n°3 « Electricité- Réseau de distribution » : couvrant les installations de distribution HT et BT, les installations d'éclairage et de sûreté de la plateforme, les installations de raccordement au réseau de distribution local,
- Lot n°4 « Bâtiments » : couvrant le complexe de contrôle d'entrée-sortie du Terminal, le bâtiment d'exploitation, l'atelier ainsi que ses bureaux, un bâtiment personnel, une station de lavage,...etc.

Les soumissionnaires peuvent répondre soit sur l'ensemble des quatre lots, ou sur un ou plusieurs lots. Le Contrat pour ce projet sera basé sur les conditions de contrat de construction du type FIDIC. Ce projet est financé par le groupe Bolloré.

Peuvent être candidats à la pré-qualification, les entreprises ou groupements d'entreprises disposant d'une solide expérience dans l'exécution des projets similaires.

Les candidats intéressés peuvent obtenir à partir du **05 Août 2012**, un dossier de pré-qualification en formulant une demande écrite par e-mail en portant expressément la mention : **"TOGO TERMINAL-Port de Lomé-Travaux Terre-pleins – Demande de pré-qualification"** auprès d'ARCADIS, bureau d'ingénierie de BOLLORE :

[Projet.Togo-Terminal@arcadis-fr.com](mailto:Projet.Togo-Terminal@arcadis-fr.com)

Les dossiers seront transmis aux candidats par voie électronique via e-mail. La langue du dossier de candidature et de l'ensemble de la correspondance est : **la langue française**. Les candidatures à la pré-qualification devront parvenir(en version numérique par Email doublée par une version papier) au plus tard le **07 septembre 2012**

Version papier à envoyer à : **Mr OUFFROUKH- ARCADIS**

**9, avenue Réaumur-92354 Le Plessis-Robinson Cedex-France.**

TOGO TERMINAL, subsidiary of Bolloré Group, issues a request for pre-qualifications for works concerning the extension and infrastructure development of the existing container terminal at Lomé, Togo, which is associated to the creation of a new 450m long quay currently under construction. The contract includes four work lots.

- Lot n°1 « Civil work »: ground improvement works, heavy duty paving, utility services, terminal surface drainage and sewage system, fire protection system, fences and other civil works and equipment.
- Lot n°2 «Electricity – Production unit »: including the provision and installation of autonomous electricity production units
- Lot n°3 «Electricity - Distribution network: including »: distribution facilities HT and LT, lighting and safety installations of the platform, connection facilities to the existing local electricity supply network.
- Lot n°4 « Buildings and associated works»: including the entry-exit terminal complex, operating building, staff facility building, the workshop with its offices, a washing station,...etc

Bidders can apply for all lots or only for one or more lots. The contract for this project will be based on the FIDIC conditions for construction contracts. The project is financed by Bolloré Group.

Contractors / Joint Ventures, who have proven solid experience in the execution of similar projects, are invited to this pre-qualification.

Candidates interested may obtain the pre-qualification documents starting on 05 August 2012 by sending their request via e-mail indicating the following reference: **"TOGO TERMINAL-Port de Lomé - Travaux Terre-pleins - demande de pré-qualification"** to ARCADIS, Consulting Engineer for BOLLORE at the following e-mail addresses:

[Projet.Togo-Terminal@arcadis-fr.com](mailto:Projet.Togo-Terminal@arcadis-fr.com)

In return, the documents will be sent to candidates electronically via e-mail. Submissions for pre-qualification and all communication shall be in **French language only**.

The dead line for submission of the pre-qualification documents (electronic format via e-mail+ one hard copy) is **07 September 2012**.

Hard copy to be sent to: **Mr OUFFROUKH-ARCADIS**

**9, avenue Réaumur – 92354 Le Plessis-Robinson Cedex-France.**



## AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

### **Mercredi 22 Août 2012**

**09h 00 à 12h 00** : Agoènyivé, le Domicile du Chef Canton et ses environs, Centre de Santé d'Agoè, les Stations Sun et Shell, Leader Prince, Pharmacie Agoènyivé, Eglise Catholique THEDOCOS.

**09h 00 à 13h 00** : Cimenterie Diamond Dalavé et Centre Orphelinat de Davié.

### **Judi 23 Août 2012**

**11h 00 à 12h 30** : AVITO dans la Zone Portuaire.

**08h 30 à 10h 30** : STB dans la Zone Portuaire.

### **Vendredi 24 Août 2012**

**09h 00 à 12h 00** : Golf Club Agoè et ses environs, cinéma Zongo, White PLAST, Bar le Sourire.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

**DIRECTION GENERALE**